



PLAN D'URGENCE – PROCEDURES

PORT DE VAUVELLE – LA CHAISE (PK78)

CORBIGNY

Règlement entre en vigueur à compter du 1^{er} Novembre 2020

NUMEROS DES SERVICES D'URGENCES :

112	URGENCES EUROPEEN
114	URGENCES PERSONNES MALENTENDANTES
17	POLICE SECOURS
18	POMPIERS
15	SAMU
16	POLLUTION DE L'EAU
+33 (0) 4 72 11 69 11	CENTRE ANTIPOISON
3115	URGENCES VETERINAIRE

Maître du Port

Mr Lucain José

Responsable de l'environnement

LOCABOAT HOLYDAYS

Port de la Vauvelle

La Chaise

58800 CORBIGNY

Tél : 03 86 20 07 29

corbigny@locaboat.com

Horaires d'ouverture

SAISON

LUNDI – VENDREDI – SAMEDI

8H00 – 12H00 / 14H00 – 18H00

MARDI – MERCREDI – JEUDI

9H00 – 12H00 / 14H00 – 18H00

HORS SAISON

Du 1^{er} Novembre au 31 Mars

LUNDI – MARDI – MERCREDI – JEUDI

8H00 – 17H00

Fermeture hivernale

Les deux dernières semaines de Décembre et première semaine de Janvier

Procédures en cas de pollution dans les eaux du port

- . Coupez la source responsable de la pollution (pompe de cale).
 - . Prévenez le maître du port.
 - . En cas d'absence prévenir le **16**

. Lieu à préciser : **PORT DE LA VAUVELLE – LA CHAISE – 58800 CORBIGNY**

Procédures en cas de bateau qui coule

- . Mettre l'équipage en sécurité.
 - . Prévenir le maître du port.
 - . En cas d'absence prévenir les pompiers : **18** ou **112**
- . Lieu à préciser : **PORT DE LA VAUVELLE – LA CHAISE – 58800 CORBIGNY**

Prévention et mesures en cas d'incendie

- 1/ Il est défendu d'allumer un feu sur les pontons, sur les bateaux et sur les berges.
- 2/ Il est interdit de fumer lors des opérations d'avitaillement.
- 3/ Les appareils d'éclairage, de chauffage des embarcations ainsi que les installations électriques doivent être conformes à la législation en vigueur.
- 4/ Les bateaux amarrés ne doivent détenir à leur bord aucune matière dangereuse ou explosive.
- 5/ Les propriétaires de bateau sont tenus d'avoir à leur bord des extincteurs conformes à la législation en vigueur.

En cas d'incendie

- 1/ Si l'utilisation des extincteurs de bord n'est pas suffisante
 - . Mettre l'équipage en sécurité.
 - . Appeler les pompiers : **18** ou **112**
- . Lieu à préciser : **PORT DE LA VAUVELLE – LA CHAISE – 58800 CORBIGNY**
- 2/ Si l'incendie n'est pas maîtrisable, isoler (si c'est encore possible) le bateau pour éviter que le feu ne se propage sur les autres bateaux.

Procédures en cas d'incendie sur le parking ou dans les bâtiments administratifs et techniques

- Si l'utilisation des extincteurs n'est pas suffisante
- . Prévenir les pompiers : **18** ou **112**
 - . Lieu à préciser : **PORT DE LA VAUVELLE – LA CHAISE – 58800 CORBIGNY**
 - . Prévenir ensuite le maître du port.
 - . Couper l'électricité au disjoncteur général.
 - . Dans les fumées toujours rester baissé car il y a plus d'air frais au sol.
 - . Vous mettre hors de portée.

Procédure en cas de personne tombée dans l'eau

- . Secourir la personne en lui lançant la bouée couronne mise à disposition
 - . Guider la personne vers l'échelle de secours et l'aider à remonter.
 - . Prévenir si nécessaire les pompiers : **18** ou **112**
- . Lieu à préciser : **PORT DE LA VAUVELLE – LA CHAISE – 58800 CORBIGNY**
 - . Prévenir ensuite le maître du port.
 - . Rechercher un médecin éventuel dans les bateaux voisins.
- . Prodiguer les gestes de secours si une formation premiers secours a été suivie.
 - . Utiliser si nécessaire la trousse de premier secours de la capitainerie.

Procédures en cas d'urgence médicale

- . Prévenir les pompiers : **18** ou **112**
- . Lieu à préciser : **PORT DE LA VAUVELLE – LA CHAISE – 58800 CORBIGNY**
 - . Prévenir le maître du port.

